

L'Union, 10 novembre 2012

Le non-cumul des mandats est mal accepté à la Haute Assemblée Jospin fait bouillir le Sénat

La perspective de devoir choisir entre leur mandat de parlementaire et celui d'un exécutif local hérisse une majorité de sénateurs socialistes et de droite.

Les propositions de la commission Jospin ont mis hier en ébullition le Sénat, en particulier l'interdiction du cumul d'un mandat de parlementaire avec celui d'un exécutif local.

Le premier à tirer a été le président du groupe UMP et sénateur-maire de Marseille Jean-Claude Gaudin évoquant « une méfiance dogmatique à l'égard des élus » et « une vision punitive de l'engagement politique ».

Gérard Longuet (UMP) lui a emboîté le pas, qualifiant d'*« erreur totale »* le non-cumul car « nous avons besoin de parlementaires qui aient un ancrage sur le terrain », faute de quoi ils deviennent « en quelque sorte employés d'un parti politique ».

Ces arguments sont partagés par tous les partisans du cumul, notamment au sein du groupe PS, qui avaient même mené une fronde en 2009 contre Martine Aubry, alors numéro un du PS, qui avait fait du non-cumul une priorité.

Leur chef de file, François Rebsamen, maire de Dijon est l'un

de ceux qui freine le plus sa mise en œuvre. Il souhaite une « exception » pour les sénateurs, arguant du fait qu'ils représentent les collectivités locales. Il est suivi par la majorité de ses troupes dont beaucoup sont cumulards à l'image des maires de Lyon, Gérard Collomb, ou de Strasbourg, Roland Ries.

François Rebsamen n'a toutefois pas souhaité réagir « à chaud » hier, attendant les décisions du président Hollande.

Mais l'exercice est difficile face à cet engagement non seulement du PS mais surtout de François Hollande. Le chef de l'Etat a d'ailleurs récemment mis les points sur les i en annonçant devant les états généraux des collectivités organisés par le Sénat un projet de loi pour le printemps 2013.

Silence aussi hier du côté du président PS du Sénat, Jean-Pierre Bel, qui a déjà fait part de son opposition à une quelconque « spécificité » du Sénat et son soutien à la fin du cumul. Une trentaine de sénateurs dont les présidents des commissions des Lois Jean-Pierre Sueur, des Affaires européennes

Simon Sutour et pour le contrôle des Lois David Assouline, défendent le non-cumul. Claude Dilain, qui a abandonné ses fonctions de maire de Clichy-sous-Bois lors de son élection au Sénat, a lancé un appel en faveur du non-cumul. « Un engagement a été pris, il doit être tenu », disent-ils soulignant qu'un parlementaire « peut tout à fait être sur le terrain ». M. Sueur a exhorté hier à « mettre en œuvre sans tarder » cette proposition. Des partisans du non-cumul se recrutent aussi à l'UMP et chez les centristes, avec par exemple Jean Arthuis pourtant président du conseil général de Mayenne. Le CRC (communiste) et les écologistes sont favorables au non-cumul.

L'ambiance au Sénat, déjà survolée avec la fronde des communistes contre plusieurs textes de la majorité, risque donc de devenir explosive.